

ONSLOU mon Frer,

J'ay reçus le vostre du 14 & vous prie assuré  
que j'ai ample matière pour satisfaire à nos deux espèce  
en tout ce qui a été fait en l'affaire du Th. pour von  
soullement que je saache ce que le Th. et le Grotter,  
son second, ont écrit. Il me semble que nous n'ont  
d'autre preuve de la communication des lettres que le Th.  
a écrit au S. A. & que vous me pourrez bien confir  
mer que le Grotter vous a écrit sur ce sujet.  
Les lettres que le Grotter vous a écrit sur ce sujet  
feschent & recouchent en mon esprit la liaison qui  
vous fait direz que de mon estime je ne manque pas  
de promptitude, mais qu'il faut se modérer et procé  
der partout avec respect & prudence, comme n'aurant  
autre but que d'espacer les services du Maistre.  
En d'autres occasions vous pourrez avoir ces mar  
ques mes infirmitez & je ne prêterai moi-même à personne  
que ce soit brouil que vous prononcez l'appréciation  
de mon procès. Mais en l'affaire de gestion j'open  
se avouez trop de modération & si vous plairez pron  
cer connexions des ce qui est dit fait & pris par  
moi vous entendrez que Messieurs de Beaumont & Pau,  
lesquels sont ont faites prises à l'ami de dadifférent  
avec le Th. mes parents vont de coté contre le Th.  
Savoir aux possessors de mes lettres que je me suis écarts  
d'autre chose que de conduire ces salles sachant  
que vous avez prouvé au contraire au contraire  
que mes pouvoirs monsieur aveut suffisamment contrôlé pour empêcher, & contrôlé de ne pas

~~SAKURIS.~~

I prins meors la libertz d'adpastres mot pour vous advertir que  
vous prins gardes ds nre trop de force ala force & respi-  
tation de l'opposante & nostables lour presumption  
contre nous autres. Cest pas mon fait particulier  
Ils naissent von a des malices avec eux si ce nest qu'ils s'en pren-  
nent l'occasion de la malice hors de nos blets du q  
lesquellos justement interceptes par lour artifices. Ils bravois donne  
nos morts au Cori Lomans lequel ne me scaut don-  
nor raison valable d'adverser. bres.  
M. S. l' 18. Fevrier 1611

Far parlare M. Gosthalo, j's d'is. Trélandus, sur la  
vocation dudit Gosthalo flottans comme font auz domes  
tours autres quon b pourra faire commandement de l'occasion  
du depart des Lestins. Mais il trouva seintus chassus  
enr qu'il faille par anticipation le faire obligier  
d'abandonner sa vocation. Par lequel on qual fait  
la ont laissé il portera convaincu de ces connivences  
et de l'ovation qu'on doit attendre en gloire. Se nos frères  
les uns ne vous permettront pas à ce soi <sup>l'adversus</sup> donneront la char  
de aste de Mary. haine mes haines.

On murmure que M. Goethals sera l'un des hommes  
inestimables pour Chansons & Lectures ou la bonté  
de S.A. je vous prie d'adviser M. Goethals ou  
faire advenir par M. de Moiz. M. Triplandus mas-  
sue qui écrit de bonne part que c'est à moi que  
M. Compagnon a remis vos noms me  
aujourd'hui.

Le Clé vers Russe se vante d'avoir obtenu la  
grâce de S. A. de Pouyon traictor avec M. Trip  
pour avouer la Recptio d' Grau. Cest une des meilleures  
Recptes que S. A. puisse donner et qui mettront  
bon droit en face a quelq homme de condutte

l'avoynes sur leur bœufs, comme aussi des atendront  
de nous nos lavoynes nos Président ettais illes fls  
brass et la dorches dont j'etois que S. A. au ento  
25 en nosseine. Principes obstant. Nous scions  
comme est alle l'affair de la reduction des Compagnies  
la n'ociation de donne mace, le brouillons d'Angleterre  
est a crander que nos freres n'ont pas fait faire va  
loir leur drossia vala paix a conts temps de mons quent  
faibz Vomtions brques ont fait la paix & confondu  
l'autre appes des bruyant n'ont pas fait  
grandz propoedez vorant que le fureur de Malte  
nous voulions endre leur paix, et donc nous au non  
une cum illis a Barbarus domandi simus. Quand le  
Pape Urbain VIII faisoit tress tant de mesme hors du  
Panthoon pour embolir le peler de S. Pierre & en fust for  
des a ples de canons lez romans de sonz que  
nous fecerant Barbarus fere Barbarum. L'au  
moto pourroit a plus juste raison estoit崇拜 par  
Barbarus ou ostia que nous fecerant Bargari  
ni faciat Barbarus sed manu de tabula. fesoit  
moys chel par le messenger die de grotz & venu  
d'auant

Merovis mesme

13 Aoust 1645. a la Haye

J

S. Ruitz 1645. a la Haye  
et horaff fere  
D. de Wilhem

J

*Mijner  
Myn Heer van Zuytschon  
Ridders Raden Soeststa  
an van Synt Stoockholt*

*art Leppe*



*Huygens*